Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 20 (1973)
Heft: 2

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce sont donc au total 205 participants qui ont suivi ces cours. Les marques d'intérêts et de sympathie rencontrées lors de ces réunions prouvent que l'initiative de l'AGPC apporte aux habitants des communes rurales des connaissances utiles et pratiques dans les premiers secours.
Les municipalités ont mis à notre disposition des locaux qui ont permis le déroulement de cet enseignement dans de bonnes conditions et nous les en remercions vivement.
Sur la demande unanime des participants il faut prévoir des cours de répétitions; ainsi nous maintiendrons vivantes les notions de premiers secours.
Le succès et l'intérêt que les communes visitées ont témoignés à cette initiative doit encourager l'Association genevoise pour la protection des civils à développer cette activité.»
Ajoutons que pour 1973 plusieurs communes se sont déjà inscrites, où de nouveaux cours vont bientôt commencer. Alors oui, utile initiative que celle de l'AGPC, et qui entre pleinement dans le programme de l'USPC.

Cours, exercices et rapports en 1973

(II)

Dans notre chronique de janvier nous avons fourni quelques dates concernant des cours et rapports fédéraux pouvant intéresser les chefs locaux et instructeurs de Suisse romande. Puis nous avons commencé notre tour d'horizon habituel se rapportant aux cours et exercices prévus dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud pour 1973. Et nous terminons aujourd'hui notre périple touchant à l'instruction PC en Romandie avec les cantons de Fribourg et du Valais. Etant entendu que les chefs cantonaux — à notre demande — s'en sont tenus, dans leurs explications, à des options de principe quant à la façon dont ils ont prévu leurs plans d'instruction respectifs.

A Fribourg

Là c'est le chef cantonal M. Jean-Paul Donzallas, qui nous a fait tenir le document officiel, signé de M. J. Cottet, conseiller d'Etat, dont dépend la protection civile. Un document divisé en trois parties, avec d'abord cours et rapports fédéraux, que nous avons cités au début. Puis nous avons les

Cours et rapports organisés par le canton

dont la presque totalité a lieu au centre de Sugiez, touchant principalement les instructeurs ou des services spécialisés. A noter que ces cours et rapports réunissent des participants de langue française ou de langue allemande, quelques uns d'entre-eux étant toutefois donnés dans les deux langues.
Nous avons aussi noté, et cela paraît intéressant, des cours pour responsables dans les communes n'étant pas équipées.
Egalement à Sugiez se dérouleront six *cours d'introduction,* concernant tous les services, pour OPL et OPE

Exercices de 2 jours

Ces exercices touchent 25 communes, avec pour chacune un exercice, alors que pour la ville de Fribourg il a été nécessaire d'en prévoir quatre. Ils n'ont pas encore lieu dans les communes respectives, tout le personnel concerné étant convoqué au centre de Sugiez.

En Valais

Dans le «Vieux-Pays», tous les cours sont convoqués par affiche — de couleur jaune — et signée de M. A. Bender conseiller d'Etat. Cette affiche, sous: *Remarques générales* donne des explications en ce qui concerne l'obligation de servir, puis indique de quelle façon les hommes malades ou accidentés doivent se comporter (suivant qu'ils peuvent ou non faire le déplacement), et enfin les dispositions pénales sont clairement rappelées.

Cours préparatoires pour instructeurs

puis cours et rapports cantonaux ont tous lieu au centre d'instruction de Sierre. Ils touchent chefs locaux et chefs OPE, certaines entreprises valaisannes étant, comme on le sait très importantes. On note également des cours pour comptables et pour détecteurs «A».

Exercices de 2 jours

Tous ceux qui aiment et connaissent bien le Valais prennent connaissance avec plaisir de la longue liste des communes astreintes, et où le personnel des OPL est convoqué pour participer aux exercices de 2 jours.

Remarques finales

Ainsi se termine cette vue d'ensemble de l'instruction PC telle qu'elle se déroulera dans les mois qui viennent, et le moins que l'on puisse dire c'est que la protection civile en Suisse romande — avec ses diversités — ne se porte pas trop mal!
Ceci grâce aux efforts des chefs cantonaux MM. J. P. Donzallas (Fribourg), E. Reymann (Genève), A. Laubscher (Neuchâtel), A. Taramarcaz (Valais) et B. Hennard (Vaud), et de ceux qui sont chargés spécialement de l'instruction. A qui il faut ajouter, bien sûr, M. J. Comment (Berne), de qui dépend la PC jurassienne.

Expositions

C'est toujours avec intérêt que l'on prend connaissance des expositions qui ont lieu ici et là, et il semble que des projets sont ébauchés dans quelques lieux de Romandie, dont nous parlerons plus à fond lorsqu'ils se concrétiseront.
«Portes ouvertes» dans un PC
Dans une de nos dernières chroniques, où nous disions ce qu'avaient eu de bon et utile les exercices combinés PC-PA qui se sont déroulés à Genève en novembre, nous relevions l'intérêt que la population avait pris au travail des unités PA. Tout en rappellant tout ce qui s'était passé dans les postes de commandement... mais qui n'était pas visible pour le commun des mortels.
C'est partant de cela que la municipalité de la commune de Thônex, en collaboration avec l'association genevoise PC, le service cantonal, la CRI, l'USPC et l'OFPC — belle collaboration en vérité... mais indispensable — a mis sur pied une exposition dans le PC du chef local, M. L. Duret, qui est aussi Maire de la commune. Remarquablement préparée par le chef du «secteur expositions» de l'AGPC, M. W. Barth, cette exposition a permis de voir sur place tout ce que serait la vie d'un PC en cas de nécessité.
Les élèves des communes avoisinantes sont venus en nombre, et lors de l'inauguration les autorités cantonales et municipales, les responsables de la PC à tous les échelons n'ont pas manqué de relever combien une exposition faite dans ces conditions constituait une excellente information en faveur de la protection civile.

John Chevalier
président de la CRI

Responsables pour la revue «Protection civile»:

Commission de Presse et de Rédaction de l'USPC. Président: Prof. Dr Reinhold Wehrle, Soleure. Rédaction: Herbert Alboth, Berne. Annonces et correspondance sont à adresser à la Rédaction, Schwarztorstrasse 56, 3007 Berne, téléphone 031 25 65 81. Paraît 12 fois par an. **Dernier délai pour la réception des manuscrits le 10 du mois.**
Prix: abonnement annuel pour non-membres: Fr. 15.— (Suisse); Etranger Fr. 20.—; le numéro Fr. 1.50. Reproduction autorisée sous condition de mention d'origine. Impression: Vogt-Schild SA, 4500 Soleure 2.